

FÉDÉRATION DU VAL-DE-MARNE DU  
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Authorisation du  
Maire: oui   
non

Monsieur Grillon Eric  
Mairie de Ablon sur seine  
Hôtel de ville  
16 rue du Maréchal Foch  
94480 Ablon sur seine

Champigny sur marne, le 3 mars 2022

19 RUE DE L'ÉGLISE  
94 500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
T 01 49 83 00 05  
contact@spf94.org

Objet : demande de subvention exceptionnelle – Urgence Ukraine

Monsieur le Maire,

Le Secours populaire français, fidèle à ses valeurs, celles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, soutient au plan matériel, sanitaire, moral et juridique les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.


Les populations civiles sont et seront les premières victimes de la guerre. Des personnes et familles, dont des personnes âgées, des enfants, fuient en Ukraine la peur et les bombes pour se retrouver hébergées par des proches, dans des abris de fortune ou hors de leur pays. D'autres populations en Europe et au-delà vont subir les conséquences de ce conflit et vivre ou survivre difficilement.

Les sentiments de haine engendrés nourrissent le rejet de l'autre et la xénophobie, que ce soit en Ukraine, en Russie, en Europe comme sur la planète.

Le Secours populaire est mobilisé et à l'écoute de ses partenaires en Europe orientale et tout particulièrement en Ukraine, en Pologne et en Moldavie pour contribuer à l'indispensable solidarité. Les besoins sont et seront importants et pour y répondre, nos partenaires ont besoin de moyens financiers. L'aide peut être organisée et achetée sur place grâce à des organisations structurées dans les pays d'accueil que nous connaissons bien. Cette aide correspond aux besoins qui évoluent, elle s'organise efficacement et se trouve à être moins coûteuse sur le plan logistique. Elle est surtout respectueuse de la dignité des personnes aidées.

Nous serions heureux de pouvoir vous compter à nos côtés, par l'obtention d'une subvention exceptionnelle, tout comme pour relayer nos appels autour de vous, auprès de vos proches, de vos collègues de travail.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

  
Freddy CABRIMOL  
Secrétaire général  
Secours populaire du Val de Marne

REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2022

Application agréée E-legalite.com

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE

99\_DE-094-21940017-20220407-20220407\_01

- RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE
- GRANDE CAUSE NATIONALE 1991
- AGRÉÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE
- ASSOCIATION ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
- ONG EN STATUT CONSULTATIF SPÉCIAL AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES

HABILITÉ À PERCEVOIR  
LEGS ET DONATIONS

www.secourspopulaire.fr/94



  @Secourspop94